

# Thèmes actuels de la révision bancaire et des maisons de titres

---

18 novembre 2020, manifestation hybride, journée  
entière (présentiel à Genève ou en ligne via Zoom)

---

Séminaire récurrent  
avec mises à jour



**EXPERT  
SUISSE**

Audit  
Fiscalité  
Fiduciaire

## Commission technique Audit bancaire d'EXPERTsuisse

### Public cible

Ce séminaire s'adresse à des auditeurs et auditrices externes et internes expérimentés dans les domaines de la banque et des maisons de titres, ainsi qu'aux cadres de ces deux secteurs.

### Contexte et problématique

La place financière suisse n'échappe pas aux normes internationales et à l'évolution des technologies. Les besoins de formation et de mobilisation touchent plusieurs acteurs, de sorte qu'il faut adapter les réglementations dans ce pays. Les banques devront en intégrer les répercussions dans leurs plans d'action et les auditeurs auront à juger de ces mises en œuvre. Comme chaque année, nous vous livrerons un bref aperçu des modifications réglementaires dans le droit prudentiel applicable aux banques et aux maisons de titres, ainsi que des échéances importantes et des premières actions à engager.

Jusqu'à aujourd'hui, l'abréviation ESG (Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) représentait principalement quelques phrases promotionnelles au sujet de la durabilité d'un établissement ou d'un instrument financier. Le vaste paquet réglementaire ESG qui entrera prochainement en vigueur au sein de l'Union européenne ne laissera aucun acteur du marché financier suisse indifférent. Dans notre pays aussi, les travaux en matière d'autorégulation ESG s'intensifient et les risques climatiques occupent une place toujours plus prépondérante au sein des banques. Nous vous livrerons un aperçu des initiatives et des discussions actuelles sur ce sujet.

Les recommandations d'audit (RA70) révisées ont été désignées par la FINMA comme les règles de conduite professionnelle obligatoires, applicables à l'audit de surveillance. Nous vous expliquerons de quelle manière les questions liées aux RA70 qui étaient encore ouvertes l'année dernière ont été résolues.

D'autres sujets façonneront l'audit de surveillance 2020, ce sera donc l'occasion de parler des nouvelles approches et se risquer à présenter les premières expériences.

La crise sanitaire a confirmé de manière spectaculaire la nécessité d'un Business Continuity Management (BCM) performant. Heureusement, le secteur financier a réagi très tôt et pris les précautions qui s'imposaient. Nous sommes aujourd'hui en situation de crise. Des représentants de la FINMA nous feront part de leurs conclusions sur l'applicabilité des plans d'urgence et nous présenteront les améliorations possibles. Les conclusions des analyses de risques 2020 seront également discutées.

En plus d'accroître l'efficacité de la gestion des risques, l'examen de sa propre culture du risque permet d'obtenir des avantages concurrentiels à long terme sur un marché compétitif. Du point de vue de la gouvernance d'entreprise, nous examinerons l'importance de la culture d'entreprise ainsi que son audit.

Les applications Smart Contract sont de plus en plus répandues dans le domaine Fintech. Ces programmes basés sur la technologie de la blockchain permettent de détenir des actifs numérisés et d'exécuter automatiquement des transactions à des conditions prédéfinies. Nous vous proposons un aperçu du fonctionnement des Smart Contracts ainsi que des risques et des exigences réglementaires associés.

L'actualité regorge de rapports sur des cyberincidents et sur les acteurs malveillants qui les réalisent. La thématique des risques Cyber occupe également une place centrale dans les préoccupations du secteur financier. Cette importance est soulignée par la FINMA dans son «monitorage des risques» publié en décembre 2019, qui considère les cyberrisques comme l'un des principaux risques auxquels les entités régulées sont confrontées.

Pour appréhender les défis croissants auxquels sont confrontés les personnes, les entreprises et l'Etat, le champ d'observation doit être élargi. Dans ce but l'exposé proposera au public un tour d'horizon des paramètres qui entrent dans la com-

plexe équation de notre sécurité et défense dans le cyberspace.

Principes de base et pratique concernant «Swiss Banking goes to cloud». Suivi des obstacles opérationnels et juridiques existants (prise compte de la circ.-FINMA 18/3 partiellement révisée).

La lutte contre le blanchiment reste une priorité du législateur et de la FINMA. Cette année aussi, nous vous informerons des dernières nouveautés, des enjeux et des tendances de ce domaine majeur de la réglementation des marchés financiers. Ce séminaire intègre des mises à jour relatives aux activités traditionnelles ainsi que de nouvelles thématiques autour des actifs virtuels.

### Objectifs

Les présentations consacrées à ces thèmes particuliers vous sensibiliseront aux défis majeurs et aux problèmes pratiques auxquels vous aurez à faire face dans vos fonctions d'auditeur ou de cadre. Des exemples de propositions de solution vous aideront à trouver la voie dans votre activité quotidienne.

### Thèmes traités

- Aperçu des modifications réglementaires
- Critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)
- Cyberrisques
- Audit de la culture d'entreprise: science ou art?
- BCM – Exigences et expériences liées à la crise du coronavirus
- Audit prudentiel – développements actuels
- Fintech - Application et audit DLT: Smart Contract Auditing
- L'adoption du Cloud dans le milieu bancaire
- Mises à jour LBA

## Responsable du séminaire

**Patrick Cattin**, Partner, BDO SA

## Intervenant(s)

**Emmanuel Genequand**, Associé, PricewaterhouseCoopers SA

**Taulant Avdija**, Sous-directeur, Responsable Regulatory & Compliance Suisse romande, BDO SA

**Gérald Vernez**, Délégué cyberdéfense, Département de la défense (DDPS)

**Myriam Meissner**, Partner, Deloitte SA

**Sophie Morin**, Senior Manager, Deloitte SA

**Anne Feidt**, Risques opérationnels et informatiques et cyberrisques, FINMA

**Philippe Ramuz**, Responsable surveillance D-SIB et banques de taille moyenne, FINMA

**Markus Hug**, Head IT-Audit and -Advisory FS, BDO SA

**Kim Siegrist**, Legal Counsel, BDO SA

**Olivier Gauderon**, Partner, KPMG SA

**Andreas Toggwyler**, Partner, Ernst & Young SA

**Nicolas Domeon**, Senior Manager, Ernst & Young SA

**Samuel Herzig**, Senior Consultant, Ernst & Young SA

**Kevin Thomas**, Senior Consultant, Ernst & Young SA

Pour tout complément d'information sur le contenu du séminaire ou sur les conditions professionnelles à remplir:  
patrick.cattin@bdo.ch



Patrick Cattin



Emmanuel Genequand



Taulant Avdija



Gérald Vernez



Myriam Meissner



Sophie Morin



Anne Feidt



Philippe Ramuz



Markus Hug



Kim Siegrist



Olivier Gauderon



Andreas Toggwyler



Nicolas Domeon



Samuel Herzig



Kevin Thomas

## Date

18.11.2020 journée entière – manifestation hybride (présentiel à Genève, en ligne via Zoom)

## Lieu

Fairmont Grand Hotel Geneva  
Quai du Mont-Blanc 19  
1201 Genève  
Téléphone 022 908 90 81  
www.fairmont.com/geneva

## Prix du séminaire

CHF 780.– non-membre  
CHF 680.– collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

## Sont compris

- toute la documentation (version papier & numérique)
  - TVA 7,7%
- Seulement pour la manifestation en présentiel:
- café d'accueil, boissons pendant les pauses, eau minérale dans la salle

## Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse. Pour la formation continue, l'ordonnance sur la surveillance de la révision (OSRev) prévoit la comptabilisation suivante: 6 heures Domaine de surveillance Banque, resp. 3½ heures Domaine de surveillance Banque et 2½ heures Domaine de surveillance Fintech.

Les formats en ligne proposés par EXPERTsuisse font l'objet d'un suivi professionnel et sont accompagnés de divers contrôles des connaissances

# Information/Administration

- Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
- Membre d'un partenaire en formation continue
- Non membre

## Thèmes actuels de la révision bancaire et des maisons de titres

- 18 novembre 2020 (en présentiel, Genève, journée entière)
- 18 novembre 2020 (en ligne via Zoom, journée entière)

Nom, Prénom

### Adresse professionnelle

Société

Complément sur la société

Rue

NPA/Ville

Téléphone professionnel

E-mail professionnel

### Adresse privée

Rue

NPA/Ville

Téléphone privé

- Facture à l'adresse privée
- Facture à l'adresse professionnelle
- Correspondance à l'adresse privée
- Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date

Signature

- Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:  
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59  
ou via notre site internet [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch)

## Convention

Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site [www.expertsuisse.ch](http://www.expertsuisse.ch). En particulier:

### Inscription – conditions générales

Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

### Délai d'inscription/Annulation: Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

### Annulation et implication au niveau des frais

En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

**Annulation** jusqu'au délai d'inscription: sans frais  
**Annulation** après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.-  
**Annulation** une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

### Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.